

L'heure des comptes

Le 8 avril prochain, le Conseil municipal votera le budget 2015 de la commune. La préparation de ce vote est l'occasion de faire le bilan financier de l'année écoulée et de discuter des investissements de l'année en cours. Comme à son habitude le Conseil municipal souhaite consulter la population avant de prendre une décision. C'est l'objet de la réunion publique qui aura lieu le 3 avril à 18 h 30 à la mairie. Vous trouverez en pages 2 et 3 les données chiffrées vous permettant de vous faire une opinion.

L'année 2014 s'est inscrite dans la continuité de la gestion des années précédentes car beaucoup de réalisations étaient déjà préparées par l'ancienne équipe. Les investissements se sont élevés à 274 000 € TTC. Plus du tiers de cette somme concerne des achats de terrains, prévus antérieurement, et dont le coût était déjà provisionné. Pour le reste, il s'agit de travaux qui ont donné du travail aux entreprises locales. Les travaux de chauffage et d'économie d'énergie à l'école ont été les plus importants, la rénovation des peintures de l'église s'est poursuivie tout comme les indispensables travaux de voirie.

Côté fonctionnement nous avons conservé les bonnes habitudes en réalisant, cette année encore, de substantielles économies car notre capacité d'autofinancement s'élève, cette année encore, à près de 92 000 €. Tout cela sans augmentation du taux des impôts locaux.

Que sera l'année 2015 ? Le dernier *Journal de Gauriac* (n° 103 de janvier 2015) vous a largement informé sur les difficultés qui nous attendent. En effet, l'État diminuera ses dotations des 10 000 € à chacune des trois années à venir. Si rien ne change, plus de 30 000 € manqueront donc chaque année dans nos caisses à partir de 2018. Pour une commune comme la nôtre, c'est une somme très importante. Il faut se préparer à faire avec cette perte tout en poursuivant le nécessaire développement de notre village.

Spécial budget communal 2015

Le budget de fonctionnement 2015 devra donc à nouveau « serrer les boulons ». Or, au fil du temps cela devient de plus en plus difficile car nous le faisons déjà depuis près de 15 ans et nous ne souhaitons pas diminuer les services à la population.

Quant au budget d'investissement 2015, le débat est ouvert mais, là aussi, nous avons des contraintes. La restauration des peintures de l'église devra être poursuivie et la loi nous impose d'engager les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la mairie avant le mois d'octobre 2015. Les travaux de viabilisation du Grillet sont nécessaires pour ouvrir cinq parcelles à la construction ce qui, au final, rapportera de l'argent à la Commune.

Suite en page 4 ►►►

**Donnez votre avis
sur le budget communal
RÉUNION PUBLIQUE**

**Vendredi
3 avril
18 h 30
à la mairie**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

RECETTES**	Prévu*	Réalisé	DÉPENSES**	Prévu*	Réalisé
Atténuation des charges			Charges à caractère général		
Arrêts maladie	0	5 331	Travaux d'entretien, électricité, carburant, téléphone, affranchissements, fournitures de secrétariat, assurances, éclairage public, etc.	158 500	117 320
Produits des services			Charges de personnel	203 870	187 479
Garderie, redevance occupation domaine public, concessions, etc.	3 900	3 504	Autres charges de gestion courante		
Impôts et taxes			Syndicats intercommunaux, associations, élus, service d'incendie, etc.	131 076	135 474
Impôts locaux, fonds de péréquation des recettes fiscales, taxes diverses ...	262 426	266 394	Charges financières		
Dotations et participations versées par l'État	214 123	232 179	Intérêts des emprunts	12 365	12 019
Autres produits de gestion courante			Remboursement capital emprunts.....	25 800	25 796
Loyers (logements et commerces), location de salles	51 484	61 571	Atténuation de produits	326	326
Produits exceptionnels	5 500	1 200	Dépenses imprévues	5 496	0
Produits financiers	0	5			
TOTAL des recettes	537 433	570 184	TOTAL des dépenses	537 433	478 414

* Voir le journal de Gauriac N° 100 (avril, mai, juin 2014)

** Les centimes ne sont pas reportés

Capacité d'autofinancement nette dégagée en 2014 : 91 770 €

Égale au recettes moins les dépenses 2014, cette économie budgétaire facilite les investissements en 2015.

EMPRUNTS EN COURS

	Annuité	Date de début	Date de fin
Acquisition Dupont	1 916 €	Avant mars 2001	2016
Rénovation Dupont	5 331 €	Avant mars 2001	2017
Travaux logements Duong	13 268 €	Avant mars 2001	2018
Achat Bergon	8 003 €	Avant mars 2001	2026
Confortement Perrinque + falaise Marmisson	9 158 €	2006	2026
Total des remboursements	38 216	-	-

ENDETTEMENT PAR HABITANT en 2013*

	Montant total	Montant à Gauriac	Moyenne nationale
Encours de la dette	286 000 €	335 €	607 €
Annuité de la dette	38 216 €	45 €	91 €
Capacité de désendettement	1,9 ans	-	-

* D'après Ministère de l'économie et des finances. Les chiffres 2014 ne sont pas encore parus mais ils seront comparables.

Encours de la dette : c'est la somme totale que la commune doit rembourser aux banques au 31 décembre.

Annuité de la dette : c'est la somme des intérêts et du remboursement en capital des emprunts que la commune doit payer en une année.

Capacité de désendettement : c'est le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne (capacité d'autofinancement). Ce *ratio* permet de déterminer le nombre d'années que la commune mettrait à rembourser la totalité de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Pour une bonne gestion ce ratio doit être inférieur à 11 ans.

La nouvelle chaudière de l'école

Un exemple d'investissement qui rapporte

La chaudière de l'école avait une vingtaine d'années et était alimentée par une citerne de propane. Chaudière ancienne plus énergie coûteuse, cette double caractéristique entraînait un véritable gouffre financier puisque le budget 2014 avait affecté 16 200 € au chauffage de l'école.

Sur les conseils de l'Agence locale de l'énergie et du climat, durant l'été dernier, une chaudière moderne, utilisant des granulés de bois, a été mise en service avec le soutien de l'État et du Conseil général. Cela a changé la donne. En effet, pour l'année 2015, le coût du chauffage de l'école ne dépassera pas 5 000 €, soit une économie de 11 200 € en une seule année.

À ce rythme le remplacement de la chaudière sera amorti en moins de trois ans.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2014	
APE Écho des Parents	670
APE Écho des Parents Produit de la vente de ferraille	142
Préface : intervention d'un auteur de BD à l'école de Gauriac	200
Défense des Sites (ADSHHG)	150
Restauration de l'église (ARMVEG)	770
ACCA	330
ACCA Battues Sangliers	200
Port Roque de Thau Fête du fleuve	300
Culture et loisirs	600
Comité des fêtes	402
Imagine (Théâtre)	400
Haute Gironde Image Numérique	300
HGIN vidéoprojecteur	600
USG	800
VTT	2 000
Tour cycliste de Gironde	50
Vélo club du Bourgeois 1 ^{er} Grand prix de Gauriac	660
Gymnastique volontaire	130
Jeunes sapeurs-pompiers	100
Amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Bourg	50
Secours populaire français	50
Secours catholique	50
Anciens combattants (FNACA)	50
Conservatoire de l'estuaire	100
Fondation du patrimoine	100
TOTAL	9 204

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014 (TTC)	
Il s'agit des sommes réellement payées en 2014. Cela peut concerner des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • décidés, réalisés et payés sur le budget 2014 ; • décidés avant 2014 mais payés en 2014 avec des sommes provisionnées sur les exercices antérieurs. 	
Réserve foncière Achats de terrains à La Plaine, au Grillet et à Loudenat	99 788 €
École Remplacement de la chaudière, isolation et accessibilité de la garderie Subvention de l'État (DETR) : 15 522 € Subvention du Conseil général : 12 539 €	74 965 €
Voirie Entretien, route de l'île du Nord, fossés	45 298 €
Église Restauration des peintures (tranche 2), autel bas-côté nord, travaux sur les murs intérieurs Subvention de la Fondation du Patrimoine : 11 764 €	37 093 €
Bâtiments et logements communaux Isolation et travaux	10 422 €
Atelier municipal Tondeuse autoportée	2 835 €
Mairie Remise à niveau du parc informatique	2 657 €
Gymnase Panneau de basket	1 188 €
TOTAL	274 246 €

VOS IMPÔTS LOCAUX
<p>Les taxes perçues par la commune se calcule en multipliant votre base d'imposition par le taux d'imposition communal.</p> <p>Bases d'imposition</p> <p>Elles sont fixées par les service des impôts. La loi de finances 2015, votée par l'Assemblée nationale et le Sénat, prévoit une augmentation de 0,9 % des bases d'imposition.</p> <p>Taux d'imposition communaux en 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation : 12,62 % • Taxe foncière sur le bâti : 25,04 % • Taxe foncière sur le non bâti : 48,28 % <p>Ces taux sont fixés chaque année par le conseil municipal.</p>

PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENTS EN 2015	
Église Éclairage intérieur	12 661 €
Restauration des peintures (3 ^e tranche)	* 26 527 €
Restauration des peintures (4 ^e tranche) et estrade du bas-côté sud	33 889 €
Bâtiments École : divers travaux de mise aux normes	5 000 €
Mairie : accessibilité aux personnes handicapées et rénovation de la salle du Conseil	100 000 €
Gymnase : traçage du terrain de basket (modification des règles)	2 047 €
Gabare : remplacement de la sonorisation volée	5 700 €
Logements Dupont : rénovations des huisseries	4 623 €
Travaux en régie	2 000 €
Voirie et réseaux Grillet : viabilisation + bornage	* 55 901 €
Perrinque : assainissement (part communale)	* 12 350 €
Éclairage public : un changement de norme impose le remplacement de l'ensemble des éclairages mais ce travail pourra être réalisé au fur et à mesure du remplacement des lampes.	24 915 €
* Sommes déjà provisionnées au cours des exercices budgétaires antérieurs.	

◀◀◀ suite de la page 1

Comme prévu la viabilisation de la Plaine pourra être réalisée sur emprunt dès qu'un investisseur aura confirmé ses intentions. Cela est rendu possible par le faible endettement actuel de la commune. En effet, notre capacité de désendettement est actuellement inférieure à deux ans.

Quant aux autres propositions d'investissement, si la plupart paraissent nécessaires, il nous faut définir les priorités. C'est surtout cela qui est en discussion mais le Conseil est aussi à l'écoute de vos éventuelles propositions.

Reste la délicate question du taux des impôts locaux. La bonne santé financière de la commune a permis de ne pas y toucher depuis plusieurs années. Si, au vu des résultats de 2014, une augmentation du taux des impôts n'est pas nécessaire, la baisse des dotations de l'État sur trois ans provoquera tôt ou tard une augmentation. La question qui se pose alors est de savoir s'il faut étaler cette augmentation de manière à ce qu'elle soit progressive ou s'il faut attendre de nous retrouver en difficultés pour le faire de manière brutale. C'est un sujet important sur lequel les Gauriacais doivent donner leur avis.

**C'est de tous
ces enjeux
que nous vous
invitons
à débattre le
vendredi 3 avril
18h30
à la mairie**

► **28 mars et 14 avril**

**Cap tourisme
Développons le tourisme**

Les habitants, les professionnels et les associations sont invités à participer aux soirées ateliers :

de 19h 30 à 21 h30

le 27 mars

salle polyvalente de COMPS

et le 14 avril

La Gabare à GAURIAC

Notre ambition est que le tourisme dans notre canton devienne l'affaire de tous, que les citoyens et leurs élus bâtissent ensemble leur avenir.

Infos et détails sur

<http://blog.tourisme-bourg.fr>

ou à l'Office du tourisme de Bourg en Gironde au 05.57.68.31.76

► **Lundi 6 avril**

Chasse aux œufs

Organisée par le Comité des fêtes
Inscription 1 € 50 par enfant.

► **Dimanche 12 avril**

Journée verte de printemps

Organisée par Culture et loisirs

De 10h00 à 18h00 sur le pré de La Mayanne

Nombreux pépiniéristes et exposants, troque plantes, vide-grenier, restauration sur place.

C'est le moment de remettre en état nos jardins laissés en repos cet hiver.

► **Vendredi 24 avril**

**Concert des petits écoliers chantants de Bondy
20 h 00 à l'église**

Entrée 7 € au bénéfice de la restauration des peintures de l'église

L'association de restauration de l'église recherche encore des personnes acceptant d'héberger deux enfants pour la soirée et la nuit du 24 au 25 avril.

Pour tout renseignement contacter Jean-Paul JAUBERT au 05 57 64 86 54 ou Véronique RICHARD au 06 13 33 46 98.



► **Du 9 au 11 avril**

Bourse aux vêtements

Organisée par l'Écho des parents
Printemps été - Enfants et ados

Salle des fêtes de Comps

Jeudi 9 avril et vendredi 10 avril

de 9h30 à 18h30

Samedi 11 avril

de 10h00 à 16h00.

Reprise des invendus lundi 13 avril
de 16h00 à 18h30

► **Samedi 11 avril**

Sortie à Béhobie

Organisée par le Comité des fêtes

► **Du 12 au 30 avril**

**Exposition des artistes
Gauriacais et de leurs amis**

Mairie de Gauriac

Entrée libre le dimanche 12 avril puis
aux horaires d'ouverture de la mairie.